

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN INGÉNIERIE DE L'ACTIVITÉ ET DE LA PRÉPARATION PHYSIQUE

Se former tout au long de la vie

Le savoir progresse, vous aussi...



**OPTIMISER
LE POTENTIEL
PHYSIQUE
DES SPORTIFS
ET PRÉVENIR
LES BLESSURES**

En pleine expansion, la préparation physique bénéficie aujourd'hui, comme la performance physique ou, de manière plus générale, l'encadrement du sportif, des progrès scientifiques ainsi que des innovations technologiques.

Pour optimiser le potentiel physique des sportifs dont il a la charge et prévenir les blessures, le préparateur physique doit se tenir régulièrement au courant de ces avancées scientifiques. Le champ de compétences des préparateurs physiques s'élargit également et est prochainement susceptible d'englober de plus en plus fréquemment la prise en charge du sportif souffrant d'une pathologie chronique, voire du sédentaire sain.

C'est pour répondre à ces nouveaux défis qu'est mise sur pied la première édition du Certificat d'université en Ingénierie de l'Activité et de la Préparation physique. Organisée par le **Département des Sciences de la Motricité** (Faculté de Médecine) de l'Université de Liège, cette formation complémentaire permettra aux professionnels de terrains de :

- › se doter d'une **formation universitaire de qualité** dans le domaine de la préparation physique de l'athlète et du sportif souffrant d'une pathologie chronique,
- › acquérir des **connaissances et notions complémentaires** concernant les différents aspects pratiques du métier de préparateur physique,
- › développer les **outils nécessaires pour agir** en vue de promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité.

**PROGRAMME
DE LA FORMATION**

La formation comporte 17 crédits ECTS, répartis en **120 heures de cours** (8 modules de 2 crédits) et d'exercices pratiques dispensés par des spécialistes de terrain et **20h de stage** (1 crédit) en milieu sportif (club, fédération, laboratoire, association).

- ▶ Module 1 : Le métier de préparateur physique et la planification
- ▶ Module 2 : Conseils en activité physique | Mal de dos, mal du siècle
- ▶ Module 3 : Le suivi du sportif de nos jours
- ▶ Module 4 : Actualités dans le domaine de la récupération et comment développer au mieux l'aptitude aérobie
- ▶ Module 5 : Vieillir en forme | Approche pluridisciplinaire du cancer
- ▶ Module 6 : Construire les athlètes de demain. L'entraînement neuromusculaire
- ▶ Module 7 : Ces blessures qui pourrissent la vie
- ▶ Module 8 : Apports de l'activité physique dans les pathologies médicales chroniques
- ▶ Stage

Programme complet sur
www.programmes.uliege.be/info/cu/preparation-physique

ÉVALUATION

Les candidats seront évalués lors d'un examen théorique écrit. Outre la réussite à cet examen, la présence à plus de 75% des cours théoriques et activités pratiques ainsi que la réalisation du stage seront requis pour l'obtention du Certificat.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le Certificat en Ingénierie de l'Activité et de la Préparation physique s'adresse à toute personne intéressée par le sport et impliquée dans ce domaine (organismes associatif et public, indépendants, grandes entreprises et PME) et possédant, par ailleurs, une expérience de 5 ans au moins. Il s'agira préférentiellement de kinésithérapeutes ou de diplômés en Éducation physique (Sciences de la motricité) souhaitant pratiquer en cabinet libéral et/ou dans le cadre de fédérations et/ou clubs sportifs.

CONDITIONS D'ACCÈS

► CONDITIONS D'ADMISSION

Le certificat est accessible

- › aux détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans l'un des domaines suivants : Éducation physique, Sciences de la motricité et Kinésithérapie-réadaptation de même que les candidats porteurs d'un grade académique de 2^e cycle en Médecine.
- › aux étudiants dûment inscrits au master en Sciences de la Motricité (toutes finalités).

En l'absence d'un des titres précités, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisageable.

► COÛT DE LA FORMATION

- › Droit d'inscription pour l'ensemble des modules (minerval, documentation, accès aux sites et infrastructures compris) : 2000€
 - Pour les Alumni ULiège (diplômés en Kinésithérapie/Éducation physique / Sciences de la motricité) : 1900 €
 - Pour les assistants au sein du Département des Sciences de la Motricité et les étudiants de master en Sciences de la Motricité (toutes finalités) désireux de parfaire leur formation : 1000 €
- › Droit d'inscription par module : 400 €

INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

► ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée sur différents sites du campus du Sart Tilman de l'ULiège. Les cours commencent dès le vendredi 20/09/2019 jusqu'en avril 2020 et sont dispensés environ une fois par mois durant deux jours consécutifs (vendredi et samedi).

► INSCRIPTION

Dépôt d'un dossier de candidature par e-mail auprès de Mme Annie DEPAIFVE : adepaifve@uliege.be

Date limite d'inscription : 13/09/2019

CONTACT

Responsable académique

Prof. Thierry BURY
Département des Sciences de la motricité
Faculté de Médecine de l'ULiège

Secrétariat

Annie DEPAIFVE
adepaifve@uliege.be
+32 (0)4 366 38 90

Cellule Formation Continue

formation.continue@uliege.be
+32 (0)4 366 91 07